Photo: Joseph Itongwa

Kisimbosa

Des « forêts fécondes » au service de leurs gardiens Autochtones Pygmées Bambuti-Babuluko de l'Est RDC

Auteur(s): [1] **Joseph Itongwa Mukumo et Christian Chatelain**

Kisimbosa, « terre ancestrale fertile » est le territoire de vie des Peuples Autochtones Bambuti-Babuluko de Walikale, un des territoires administratifs de la province du Nord Kivu, à l'est de la République Démocratique du Congo.

Cette « terre ancestrale fertile » s'étend sur 5572 hectares d'écosystème forestier tropical montagneux, parcouru par quelques rivières d'eau douce. Les autochtones qui y vivent n'ont pas de marché local. La zone de Kisimbosa, très enclavée, les force à vivre des ressources locales. Ainsi, leurs produits alimentaires, leurs remèdes et leurs matériaux de construction proviennent majoritairement de leur forêt, qui préserve une des dernières couvertures forestières tropicales primaires d'une région en proie, depuis plus de 20 ans, à de nombreux conflits, y compris armés. Kisimbosa fait partie des forêts de Walikale encore épargnées par l'intensification des activités agropastorales et par la forte dégradation et déforestation que connait le reste de la province du Nord Kivu.

Les conflits armés ont, par ailleurs, poussé des déplacés (notamment des populations Hutu rwandaises) à se réfugier dans les forêts de Walikale, engendrant de ce fait une pression accrue et nouvelle sur les ressources naturelles. Pour parer à cela, les autochtones de Kisimbosa sont parvenus, grâce à leur système traditionnel de gestion, à renforcer les actions de restauration des espèces disparues, notamment parmi les grands singes. Non seulement plusieurs groupes de chimpanzés se sont établis à nouveau dans la forêt de Kisimbosa mais cela a aussi permis à d'autres espèces végétales et animales (dont des espèces endémiques) d'y retrouver progressivement leurs habitats : paon congolais, léopard, singes, pigeons verts, etc.

La communauté Bambuti-Babuluko de Kisimbosa (composée de quatre sous-communautés ou « familles ») est reconnue universellement comme autochtone, autrement dit comme étant la plus ancienne de la zone. Son dialecte ayant été dilué dans d'autres langues, elle parle Kirega et Swahili, langues locales des groupes non-autochtones. En outre, elle vit de façon sédentaire sur son territoire ancestral qui lui fournit ses moyens de subsistance, et dont l'état de conservation est encore très satisfaisant aujourd'hui.

La communauté Bambuti-Babuluko y exerce depuis des millénaires plusieurs activités traditionnelles : d'une part, la cueillette pour se nourrir et se soigner, la chasse, la pêche et la collecte de matériaux nécessaires à l'habitat ; d'autre part, toute activité culturelle et spirituelle qui se déroule dans des lieux spécifiques, tels que les sites sacrés dédiés à la mémoires des ancêtres, les grottes des léopards, les points d'eau des pigeons verts, les espaces réservés à l'intronisation des ainés de la famille, à la circoncision traditionnelle ou à l'apprentissage de la vie dans la forêt.

Des organes de gestion et une institution de gouvernance issus de l'histoire et de la sagesse des familles originelles Pygmées

Quatre familles originelles sont issues des premiers ancêtres arrivés sur les lieux : les familles Mwarambu Mbula, Bamwisho Shemitamba, Bamwisho Mutima et

«La forêt est considérée par les autochtones Pygmées Bambuti-Babuluko non pas comme un simple espace géographique recouvert d'arbres mais comme un être vivant à part entière qui interagit avec eux».

Joseph Itongwa Mukumo

[1] **Joseph Itongwa Mukumo** est Autochtone Pygmée Bambuti Babuluko de part de son père. Il œuvre depuis 20 ans à la défense des droits des Peuples Autochtones et des populations locales dans le bassin du Congo. Il est Coordonnateur Afrique Centrale pour le Consortium APAC et, à ce titre, développe et soutien le réseau des APAC-territoire de vie en RDC et dans la sous-région, au sein de l'Alliance Nationale d'Appui et de Promotion des Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire en RDCongo (ANAPAC).

Christian Chatelain est Coordonnateur Afrique pour le Consortium APAC. Il a réalisé plusieurs films sur les APAC en RDC et sur la gouvernance communautaire en général.

5572 héctares de forêt tropicale

Gardiens: Communauté autochtone Bambuti-Babuluko de Kisimbosa, **6100** personnes

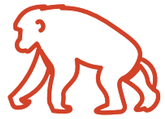

Espèces emblématiques : **chimpanzés**

Ekamenga Mbula, toutes descendantes de MALONGA, de MUKUMO et de MABAKA. Très fières de leur territoire de vie, elles l'ont historiquement partagé en sous-ensembles selon les liens que chaque famille entretient avec une partie spécifique de ce territoire. Cependant, l'unité de l'ensemble de ces terres, formellement cartographiées, en permet une gestion et une gouvernance efficaces. Une assemblée communautaire se tient annuellement et passe en revue l'état de la forêt, identifie les menaces au territoire de vie, les causes de dégradation éventuelles et les réponses à y apporter.

Depuis toujours, Kisimbosa possède des gardiens de la tradition. Ce sont des guides traditionnels qui, comme Mr. Paul Aluta et Mukumbwa Nkango, gardent toutes les consignes des règles traditionnelles de gouvernance et de gestion de leurs territoires. Ils sont détenteurs de l'histoire de leurs terroirs, connaissent les différents sites et transmettent leurs valeurs ainsi que la manière d'éviter leur dégradation. Pour cela, ils dirigent les cérémonies traditionnelles et culturelles liées aux sites sacrés, à l'initiation des jeunes et aux missions de surveillance dans la forêt. Cette autorité traditionnelle ancestrale se structure aujourd'hui autour de deux organes principaux réinstitués officiellement à Kisimbosa : un conseil des sages, constitué de personnes âgées de chacune des quatre familles originelles et un comité des responsables coutumièrement attitrés, constitué des premiers nés de chaque lignée des familles (famille Malonga, famille Mukumo, famille Mabaka).

Le conseil des sages est l'organe décisionnaire de Kisimbosa. Il est gardien de la tradition et son rôle est de revitaliser les pratiques culturelles et les règles traditionnelles d'utilisation durable et de maintien des écosystèmes. Il se charge également du règlement des conflits au quotidien et, lors de réunions annuelles de l'assemblée communautaire, discute des problèmes divers du territoire de vie et de son avenir.

Un système de surveillance et de zonage communautaire

Le comité de personnes coutumièrement attitrées est l'organe de gestion de Kisimbosa. Il est chargé de la supervision de la gestion quotidienne des actions

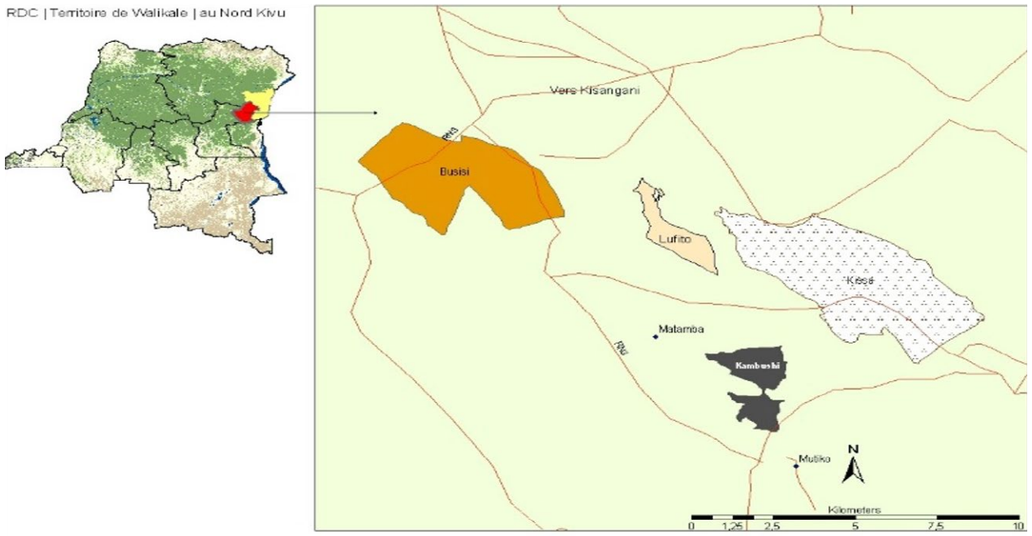

Les quatre forêts de Kisimbosa représentent plus de 5500 ha cartographiés et gérés individuellement par leurs communautés riveraines. Cartographie ANAPAC

Les grottes sont parmi les lieux sacrés privilégiés des autochtones Pygmées Bambuti-Babuluko pour honorer les ancêtres. Photo: Christian Chatelain.

sur la forêt communautaire (application des règles de conservation, d'utilisation durable des ressources et de surveillance). Il s'appuie sur une répartition du territoire de vie en trois types de zones :

1. Zones de protection stricte dans lesquelles les valeurs fortes de la communauté sont sacralisées, comme le sommet des montagnes Mashugho et Chankuba, où des cérémonies traditionnelles sont régulièrement organisées. Ces lieux sont interdits de toute activité agricole.
2. Zones d'activités courantes et permanentes pour la vie de la communauté, où l'agriculture est autorisée.
3. Zones d'activités temporaires ou saisonnières, telles que certaines portions de rivières utilisées pour les pêches collectives (Choko), ou quelques espaces forestiers utilisés périodiquement pour la chasse (saline des oiseaux), etc.

Ce zonage s'accompagne de règles de gestion durable transmises de génération en génération. Cela concerne par exemple la pêche (pratiques de pêches collectives et saisonnières sans objets métalliques), l'agriculture (zones interdites), la cueillette ou la chasse (chasse de certaines espèces animales autorisée seulement pour les cérémonies et les rites, chasse aux filets et non aux câbles métalliques, interdiction de chasse en saison pluvieuse à certains endroits car les animaux y trouvent refuge, etc.). Un comité de surveillance dénommé *« Bansoni »* a été mis en place pour codifier et faire respecter la règlementation dite *« Kanuniyapori »*.

Seize bénévoles (quatre par village) dont trois femmes patrouillent une fois par mois sur toute l'étendue de Kisimbosa.

Si le territoire de Kisimbosa a sa propre institution de gouvernance issue du système coutumier, il a aussi obtenu de l'administration congolaise le statut de concession forestière. Ce statut donne à la communauté la possibilité de décider elle-même du rôle qu'elle souhaite donner à cette forêt et, forte de ce statut, la communauté de Kisimbosa a choisi d'en faire une concession de conservation. Cela ne donne pas pour autant à Kisimbosa le statut d'aire protégée congolaise (qui serait alors référencée dans la liste des aires protégées officielles congolaises) mais constitue néanmoins une étape importante vers la reconnaissance légale d'autres types de systèmes de conservation et de gouvernance des espaces conservés, en plus de ceux déjà existants et régulés par l'Etat.

Des forêts vivantes: une source de subsistance très respectée par les communautés

Le territoire de vie de Kisimbosa qui signifie, rappelons-le, « terre fertile » ou « forêts fécondes », donne à ses gardiens toutes les ressources naturelles et produits forestiers non ligneux dont ils ont besoin. Le site n'est pas seulement réputé pour sa bonne production agricole; il l'est aussi pour ses produits de cueillette (dont

Aluta, chef traditionnel Pygmée. Photo: Christian Chatelain.

ceux utiles à la pharmacopée), de chasse et de pêche durables, ses bois de construction et autres produits de la forêt non consommés mais utiles comme les lianes, les bambous, les feuilles de marantacées dans lesquelles est emballé le manioc, aliment majeur de toute l'Afrique centrale, ainsi que les bois spécifiques pour la confection d'outils ou de meubles, les différentes sèves d'arbres aux propriétés élastiques, collantes, inflammables, éclairantes, etc. Mais ces moyens de subsistance ne sont pas les seuls que fournit la forêt. La population a aussi besoin de cet espace pour des raisons culturelles et spirituelles, pour honorer des ancêtres, implorer la clémence des esprits, entretenir des rites d'intronisation, des ballets culturels, des cérémonies pour le règlement de conflits, pour le passage à l'âge adulte, etc.

Il n'est donc pas surprenant que la forêt, considérée par les Pygmées non pas comme un simple espace géographique recouvert d'arbres mais comme un être vivant à part entière qui interagit avec eux, soit une fierté et une nécessité vitale à laquelle chaque autochtone Bambuti s'identifie fortement.

Si l'enclavement extrême du site provoque des conditions de vie très difficiles, puisque l'éloignement des marchés rend ardu l'échange entre produits de cueillette et produits manufacturés de première nécessité, cet enclavement participe au maintien de la richesse du site en biodiversité et à la qualité des produits de la forêt que les Peuples Autochtones utilisent. Ainsi, la « stabilité » offerte par ce territoire a permis à la communauté d'être préservée d'une pauvreté totale, contrairement à d'autres communautés autochtones dont les terres ont été spoliées et qui ne peuvent donc plus pratiquer ni leurs activités agricoles, ni la chasse, ni même leurs rites culturels.

Des forêts sources de vie doublement menacées : de l'extérieur par le braconnage et les mines, et de l'intérieur par des communautés en proie au découragement

Kisimbosa, en tant que territoire de vie des communautés autochtones Bambuti-Babuluko du Nord-Kivu, est menacé par plusieurs phénomènes convergents. Le premier est le braconnage, une menace patente, peut-être la plus ancienne et qui, pourtant, ne cesse de croitre. Des chasseurs Bantou venant d'autres régions du pays pratiquent des chasses désordonnées et non durables. Ils chassent tout, à tout moment, avec tous types d'armes (armes à feu, armes de guerre, câbles métalliques, etc.), pour des raisons principalement commerciales et en bénéficiant parfois d'alliances avec les chefs de l'administration locale.

La Communauté de Kisimbosa a pris conscience, depuis plus de trente ans, de la nécessité de préserver sa culture et sa nature contre ce type de menace et, depuis 2008, elle a pris un véritable engagement, comme l'illustre le statut d'APAC qu'elle s'est auto-attribué en 2013 (notamment grâce au soutien technique du Consortium APAC). La reconnaissance du territoire de vie par la communauté elle-même, ainsi que sa reconnaissance légale comme « concession forestière » par l'Etat, ont été accompagnées par la revitalisation et le renforcement de sa structure de gouvernance : le comité des sages s'est mobilisé et une surveillance de la forêt s'est organisée. Aujourd'hui, les membres de la communauté n'hésitent plus à recourir, en cas d'abus, aux services étatiques, en fonction de ses capacités et disponibilités.

Néanmoins, si les nouvelles réglementations furent un succès en ce qui concerne la limitation de la chasse illégale par des « étrangers », elles ne font pas consensus chez certaines communautés voisines. En effet, depuis la reconnaissance de la forêt en tant qu'APAC par la communauté de Kisimbosa, son accès pour y chasser et y poser des pièges en quantité est interdit à tout le monde. Les voisins remettent donc en question les réglementations et les gardiens des forêts font face à des menaces parfois violentes.

Une troisième menace est, quant à elle, plus interne

Cette femme se rend au marché, portant sur son dos plus de 20 kg de bananes, manioc et feuilles de marantacées. Elle marchera avec ce poids pendant plus de 3 heures et reviendra avec une charge toute aussi lourde de riz, sucre, sel et autres produits divers nécessaires à toute sa famille. Photo: Christian Chatelain.

à la communauté. Une partie des membres de la communauté s'impatiente et souhaite que les forêts contribuent plus rapidement à répondre aux impératifs économiques et sociaux auxquels ils font face, notamment à la scolarisation des enfants, à l'amélioration du système de santé, et aux divers besoins nécessitant de l'argent, et donc un revenu pour les ménages.

Les jeunes sont en première ligne face à cette menace car les fortes attentes qu'ils nourrissaient concernant les bénéfices tant attendus que devaient leur procurer la conservation de ses forêts se font attendre; et ils trouvent qu'ils n'en récoltent pas les fruits assez rapidement. Déçus, ils risquent de ne plus vouloir s'engager à respecter les codes culturels de conduite dictés par leurs ainés. L'abandon de certaines valeurs culturelles favorables au maintien des écosystèmes de Kisimbosa constitue une menace à part entière, surtout si le système de transmission intergénérationnelle des savoirs traditionnels n'est pas suffisamment renforcé.

De plus, l'exploration et l'exploitation minière qui n'épargne aucun territoire de la RDC engendre une autre menace. Le territoire de Kisimbosa fait partie des régions dans lesquelles certains miniers ont acheté des terres communautaires avec la complicité des députés provinciaux et nationaux. Cela représente une menace importante d'éviction de certains groupes de la communauté de Kisimbosa qui, sans la mise en place de mécanismes de reconnaissance et de sécurisation suffisamment forts, risquent de perdre leurs forêts.

Enfin, bien que l'Etat congolais ait octroyé légalement le titre de « concession forestière » à Kisimbosa et qu'il y reconnaisse les droits communautaires des Peuples Autochtones Bambuti sur une durée dite *« perpétuelle »*, rien ne garantit que ce même Etat ne puisse pas, un jour, reprendre la main sur ce titre, le déclasser ou le reclasser et ainsi, mettre en danger la relative sécurité de vie acquise par les communautés sur leur territoire.

A Kisimbosa, les Pygmées Bambuti-Babuluko sont fiers d'avoir sauvé leur nature et leur culture

Outre le statut de « concession forestière » de conservation obtenu de l'Etat, la principale source d'espoir de la communauté Bambuti réside aujourd'hui dans la fierté qu'elle ressent d'avoir réussi à préserver et sécuriser son territoire de vie. En effet, les autochtones Pygmées ont conscience qu'ils ont sauvé leur territoire non seulement des mains des exploitants et des élus provinciaux qui achètent les terres des communautés, mais aussi de la perte de certaines espèces animales qu'ils sont parvenus à réintroduire. Malgré les difficultés initiales, le manque d'information, le découragement latent et le sentiment d'impuissance face aux multiples agressions extérieures, la communauté a su réagir en conséquence et se rend compte aujourd'hui, notamment à la vue de l'arrivée des communautés alentour délaissant leurs propres forêts qui se vident, que ses efforts ont porté leurs fruits.

Conserver ce territoire intact pour les générations futures, préserver ses fonctions culturelles, écologiques et socio-économiques qui contribuent au bien-être de ses habitants, tout en anticipant la modification des saisons engendrée par le changement climatique en cours : tel est le principal objectif des membres de la communauté de Kisimbosa. Afin d'achever pleinement les ambitions Babuluko pour leur territoire de vie, une structure de gouvernance traditionnelle soutenue et sécurisée, un plan d'utilisation de l'espace, un plan de surveillance défini et régulièrement ré-évalué par des assemblées communautaires, ainsi qu'un programme intergénérationnel de transmission de connaissances pour préserver la culture Pygmée ont été mis en place. La forêt de Kisimbosa est la raison d'être des autochtones Pygmées Bambuti-Babuluko et ils sont fiers d'avoir non seulement réussi à la conserver, mais aussi que leurs accomplissements soient reconnus à plus grande échelle.

Kisimbosa, grâce à sa communauté à nouveau engagée dans la lutte pour la reconnaissance légale de ses efforts de conservation, est véritablement en train de sauver sa forêt et la diversité végétale et animale qui y vit. La forêt de Kisimbosa peut être utilisée en tant qu'exemple de conservation des forêts et de leurs services écosystémiques (capitalisation d'expérience intéressante). C'est aussi une expérience mettant en exergue le rôle de la forêt dans le stockage de carbone, ce qui peut être utile pour lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts dans le cadre de la stratégie du gouvernement congolais de lutte contre le changement climatique.

Depuis l'exemple de Kisimbosa, de nombreuses autres communautés ont déclaré leur APAC et se sont réunies au sein de l'Alliance Nationale d'Appui et de Promotion des Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire en RDCongo (**ANAPAC**). Espérons que l'état congolais et bien d'autres communautés rurales, en RDC et dans la sous-région, autochtones ou non, s'inspirent de cet exemple et en démultiplient l'expérience.

> ***« Vous les enfants, vous devez garder votre culture pygmée mais aussi aller à l'école des blancs pour ne plus jamais être négligé par quiconque ».***
>
> Mukelenga, sage de la communauté

Remise officielle du titre légal de la sécurisation de la forêt de Kisimbosa. Photo : Joseph Itongwa.

Les femmes jouent un rôle crucial dans la sensibilisation intracommunautaire et la transmission intergénérationnelle des valeurs culturelles autochtones Pygmées. Photo: Christian Chatelain.

À propos de ce rapport

Ce chapitre fait partie du rapport 2021 sur les territoires de vie, composé d'analyses locales, nationales, régionales et mondiales les aires et les territoires conservés par les Peuples Autochtones et les communautés locales (parfois nommées "APACs" ou "territoires de vie"). Le rapport s'inscrit dans un processus continu, visant à développer la base de connaissances disponibles sur les territoires de vie, afin de soutenir les priorités auto-déterminées des Peuples Autochtones et des communautés locales. Il a été réalisé par le Consortium APAC avec le soutien de plusieurs partenaires.

Consortium APAC. 2021. Territoires de vie: Rapport 2021.Consortium APAC: international. Disponible sur : **report.territoriesoflife.org**.

À propos du Consortium APAC

Le **Consortium APAC** est une association mondiale à but non lucratif, qui soutient les Peuples Autochtones et les communautés locales qui gouvernent et conservent leurs terres, territoires et eaux collectives. Les organisations Membres du Consortium APAC, ainsi que ses Membres d'Honneur, sont présents dans plus de 80 pays et mènent des actions collectives au niveaux local, national, régional et international sur plusieurs axes de travail, notamment la documentation, la préservation et la défense des territoires de vie, de même que les relations intergénérationnelles et la jeunesse.

The ICCA Consortium

En savoir plus sur le Consortium APAC :
www.iccaconsortium.org